



CANADA

Débats du Sénat

1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE • VOLUME 143 • NUMÉRO 102

LE PATRIMOINE

L'appui aux arts et à la culture—
Le financement des festivals d'été

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 31 mai 2007

LE SÉNAT

Le jeudi 31 mai 2007

LE PATRIMOINE

L'APPUI AUX ARTS ET À LA CULTURE— LE FINANCEMENT DES FESTIVALS D'ÉTÉ

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Madame le leader du gouvernement peut-elle m'expliquer comment elle a pu se permettre de répondre au sénateur Lapointe, le 8 mai dernier, et je cite :

... nous sommes arrivés au pouvoir il y a plus d'un an; nous avons prouvé avec éclat combien nous sommes d'ardents défenseurs des arts et de la culture au Canada.

Depuis le début de la semaine, les journaux sont tapissés d'articles traitant des inquiétudes des dirigeants des grands festivals comme le Festival international de jazz de Montréal et le festival Juste pour rire relativement au manque de financement de la part du gouvernement fédéral.

Ma question est simple : si vous êtes d'ardents défenseurs des arts et de la culture, comme vous vous targuez de l'être, comment ferez-vous pour pallier ce problème et ainsi aider la culture et nos artistes à se produire et à se faire connaître cet été?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et secrétaire d'État (Aînés)) : Je remercie madame le sénateur de sa question. Par le truchement de son programme Présentation des arts Canada, le ministère du Patrimoine canadien continuera de dépenser plus de 20 millions de dollars cette année pour soutenir nombre de ces événements locaux.

Dans le budget de 2007, nous nous sommes engagés à instituer un nouveau programme — et c'est peut-être cela qui a causé de la confusion — visant à aider les événements locaux célébrant les arts, la culture et le patrimoine, à hauteur de 60 millions de dollars sur

deux ans. Ce financement est nouveau, il n'influe aucunement sur le financement actuel de 20 millions de dollars, comme je viens de le dire, et n'aura donc aucun effet sur les programmes existants.

[Français]

Le sénateur Tardif : Cette semaine encore, le ministre du tourisme du Québec, M. Raymond Bachand, disait à l'Assemblée nationale qu'il avait communiqué avec la ministre Oda, et il a ajouté ceci :

Et je fais appel à M. Maxime Bernier, à M. Michael Fortier, à Mme Josée Verner, de la région de Québec et à M. Laurence Cannon pour qu'ils interviennent comme ministres responsables du Québec pour défendre les festivals.

Qu'est-ce que la ministre Oda n'a pas compris pour que le gouvernement québécois doive faire appel à presque tous ses ministres fédéraux du Québec pour aider l'industrie?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Je remercie madame le sénateur de sa question. Le ministre a peut-être mal compris ce dont nous parlions. Comme je l'ai déjà dit dans ma première réponse, les 20 millions de dollars qui servaient à soutenir des événements continueront de le faire cette année, et nombre des festivals en cause profiteront de ces fonds. Rien n'a changé à cet égard. Dans le budget de 2007, nous avons institué un nouveau programme auquel nous consacrerons 60 millions de dollars. C'est donc de l'argent frais pour un nouveau programme. Cependant, je ne pense pas devoir rappeler aux sénateurs d'en face, ni à ceux de ce côté-ci, voire à tout parlementaire, que, compte tenu des problèmes liés au scandale des commandites, le gouvernement veut que cet argent soit dépensé judicieusement. Nous travaillons donc sur un programme de traitement des demandes qui garantira que les fonds seront accordés aux festivals et événements culturels dignes d'intérêt et que les organisateurs de ces festivals et événements rendront tous les comptes voulus aux contribuables canadiens.